



Votre rétro-planning

Un voyage dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (T.A.A.F.) n'est pas synonyme de confrontation à un environnement dangereusement hostile et de prise de risque inconsidérée.

Cependant, il implique une réflexion particulièrement attentive au plan de la santé et de la médecine.

Les visiteurs des TAAF doivent être en bon état de santé et parfaitement valides pour bien s'accommoder du caractère souvent mouvementé du transport maritime, du climat subantarctique ainsi que des conditions de débarquement ou de déplacement à terre.

Il faut également noter que l'isolement géographique y interdit toute évacuation sanitaire rapide (impossibilité absolue de liaisons aériennes ; voie maritime exclusive).

Par ailleurs, les moyens médicaux existants dans les stations des TAAF et à bord du Marion-Dufresne, bien que d'un excellent niveau, ne peuvent pas être comparés à ceux habituellement rencontrés en métropole. Le fonctionnement des infirmeries est généralement assuré par un seul médecin. Les quantités de matériel médico-chirurgical et de produits pharmaceutiques sont prévues pour faire face à la pathologie survenant durant le séjour, mais non à celle connue avant le départ.

Il en résulte donc :

- > une majoration du risque global dont il faut être conscient,
- > la nécessité d'être en bon état de santé et parfaitement valide.

Dans un but de prévention, tous les visiteurs des TAAF doivent satisfaire aux mesures minimales suivantes :

- > consulter leur médecin traitant qui évaluera leur aptitude à effectuer ce voyage et complètera une "fiche d'examen médical", une fiche "antécédents médicaux" et une fiche d'information.

Pour tout renseignement, contacter le :
SERVICE MÉDICAL T.A.A.F./IPEV
34 Bd de Sébastopol
75004 PARIS
Tel : 01.56 91 50 33
Fax : 01 56 91 50 35

- > remettre une copie des fiches précitées et la carte de groupe sanguin au médecin de la rotation lors de leur embarquement,
- > en cas de traitement en cours, prévoir les produits pharmaceutiques utilisés en quantité suffisante pour toute la durée du voyage,
- > les porteurs de lunettes de vue sont priés de prévoir une paire de rechange,
- > par ailleurs, il est vivement conseillé de consulter auprès d'un dentiste pour vérification et éventuelle remise en état de la denture.